

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 14 JUIN 2011**

Le 14 juin 2011 à 21H15

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9/06/2011

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Gérard CORDIER, Alain OSTERNAUD, adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames, Karine FURMINIEUX, Elodie SEGEALET et Messieurs Thierry ANDRE, Alain DAUTHEVILLE, Guy THOUENZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Monsieur Robert BOSSY à Monsieur Jean-Claude ORIOL

Excusé : Madame Cécile CELETTE, Madame Patricia PONSONNET

Absent :

Mme Martine OLLIVIER a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2011 et signature du registre des délibérations.**

- **Taux des taxes directes locales pour 2011** : Suite au contrôle des taux par la préfecture, une irrégularité a été constatée sur le taux de la taxe foncière non bâti. Cette taxe doit être calculée par rapport à un coefficient de variation proportionnelle. Délibération est prise, à l'unanimité, de fixer le taux de la taxe foncière non bâti à **80.25 %**.
  
- **Travaux de voirie 2011 – demande d'aide au Conseil Général** : délibération est prise à l'unanimité d'approuver le devis de l'entreprise EVTP pour un montant de 51 184.26 € HT et solliciter l'aide maximum auprès du Conseil Général pour le financement de travaux, réalisation structure et goudronnage Route de Beauregard de Deboisec à Route Eterpas.